

Procès-verbal n°11 de la Commission des Arbitres

Réunion du : **14/03/22**
10h au siège du District

Présidence : M. BOUILLET Claude

Présents : MME. COLLAVOLI Marie-Elisabeth – MM. LAUGIER Jean-Marc – BOUTADE Christian – CABARDOS Jean Louis

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F

Toutes correspondances destinées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (numéro d'affiliation@footoccitanie.fr). Le cas échéant, la correspondance ne sera pas prise en compte.

Approbation des Procès-verbaux

La Commission approuve le PV 10 du 21/2/22

Indisponibilité Arbitres

- ADJIR M : 12 au 17/3
- MARTIN JL : 27/3
- DEALMEIDA A : 27/2
- MARTINS T : 6/3 au 8/4
- CACHON L : 19 et 20/3
- HAMZAOUI R : 13/3
- ELASRI B : 2/3
- GHODBANE A : 20/3
- FOUFA E : 12 et 13/3 et 27/3
- FABRE V : 19 et 20/3
- RIBE T : 14 au 28/2
- TISSERON J : 12 et 13/2
- ELASRI M : 12/2
- ANDRE J : le 13/3

Demande d'Arbitres

- OMPONTIL PRADEL : matches des 13 et 20/3
- CANABIER : match du 13/3
- THEZIER : match du 12/3
- FC VATAN : matches des 13 et 20/3
- SC NIMOIS : match du 13/3

Courriers Reçus

- MEZIANE D : reprise arbitrage le 14/3
- OLIVIER N : certificat médical de reprise
- CANABIER : Félicitations à un arbitre
- BESSE E : concernant son absence du 13/2

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président,
BOUILLET Claude

Le Secrétaire de Séance
CABARDOS Jean Louis

